

**ZAC GARES DES MINES FILLETTES  
(18<sup>ème</sup> arrondissement)**

**DOSSIER DE REALISATION  
Programme global des constructions**

Annexe 2 au projet de délibération 2019 DU 248-3

Le projet de programme global des constructions comprend environ 150 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher ainsi répartis :

- 41 100 m<sup>2</sup> de logements familiaux et spécifiques, soit environ 750 logements ;
- 52 300 m<sup>2</sup> de bureaux ;
- 21 300 m<sup>2</sup> d'activités économiques et productives ;
- 6 200 m<sup>2</sup> de programmes hôteliers (ou auberge de jeunesse) ;
- 4 600 m<sup>2</sup> de commerces, services, restauration. Une exigence sur la diversité commerciale de qualité sera au cœur du programme ;
- 24 500m<sup>2</sup> d'équipements publics composés de :
  - o l'Aréna : programme d'environ 20 000m<sup>2</sup> comprenant 1 grande salle événementielle et 2 équipements sportifs de proximité correspondant au gymnase des Fillettes reconstitué et à la création d'un gymnase ;
  - o 600 m<sup>2</sup> pour un équipement de petite enfance (48 places) ;
  - o 900 m<sup>2</sup> pour un équipement culturel ;
  - o l'ensemble du plateau sportif reconfiguré comprenant des équipements sportifs en superstructure soit environ 3 000m<sup>2</sup>.

Concernant le programme de logements d'environ 41 100 m<sup>2</sup> de surface de plancher, il se compose de :

- 14 385 m<sup>2</sup> de logements sociaux ;
- 9 248 m<sup>2</sup> de logements intermédiaires ;
- 17 468 m<sup>2</sup> de logements en accession, produits en mobilisant l'Organisme Foncier Solidaire ;